Sélection des élèves de la classe CHAM 2026- 2027



Pour la sélection des élèves qui iront en CHAM l’an prochain, les modalités sont les suivantes.

Les élèves candidats produiront une séquence vidéo d’une durée totale d’au plus 4 minutes.

Le déroulé :

Présentation, parcours et motivation : 2 minutes au plus

- • Présentation : Prénom, école d'origine et motivation pour intégrer la section CHAM.
- • Parcours : Bref résumé de son rapport à la musique (chorale, instrument, pratique autodidacte).

Partie musicale : 2 minutes au plus

• Prestation vocale : Un extrait (seulement couplet + refrain / a capella ou karaoké pour l’accompagnement) à choisir parmi cette liste :

- 1. La garde montante - Carmen de Bizet
- 2. Moi qui rêvais d’avoir un frère – Bande originale Mufasa
- 3. À fleur de toi – Slimane

Pour l'étude de ces vidéos, nous nous appuierons sur trois axes principaux :

- • La technique vocale : Justesse de la voix et tenue des notes.
- • Le sens du rythme : Capacité à rester calé sur la musique.
- • L'interprétation : Aisance face à la caméra et capacité à transmettre une émotion.

Ces critères permettront d'évaluer au mieux le potentiel et la sincérité du projet artistique de chaque élève.

Les fichiers des vidéos sont à envoyer à l’adresse suivante :

Ce.0780506b@ac-versailles.fr

et en copie à noel.martine@ac-versailles.fr

Ils seront reçus au plus tard le mercredi 6 mai.

Le résultat de la sélection sera connu au plus tard le 29 mai. Elle sera effectuée en partenariat avec la Maison des Arts d’Aubergenville.